



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE TINGWICK**

Avis public est donné qu'à sa séance ordinaire du 15 janvier 2024 le conseil a adopté le règlement numéro 2023-427 concernant le taux de taxation pour l'année d'imposition 2024 et les conditions de perception

DONNÉ à Tingwick, ce 18^e jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt- quatre.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière**

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 12h00 et 17h00 de l'après-midi, le 18^e jour de janvier 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour de janvier de l'an deux mille vingt-quatre.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière**